

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aix en Provence

Correspondant : M. Maurice Chazeau, Hôtel de ville, 13616 Aix-en-provence cedex, tél. : 04 88 71 83 08, courriel : Marchespublics@mairie-aixenprovence.fr, adresse internet : <http://www.aixenprovence.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Direction artistique du carnaval d'Aix-en-Provence 2020

Catégorie de services : 26

Lieu d'exécution et de livraison : 13616 Aix-en-provence cedex 1

Code NUTS : FRL04

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

• Le titulaire doit présenter un projet pour le carnaval du dimanche 26 avril 2020, et associer en amont du carnaval, les partenaires associatifs locaux : COCA, atelier Jasmin, centres sociaux et structures culturelles et sportives locales.

Il doit donc :

- proposer une thématique pour le carnaval,
- la thématique sera déclinée pour la réalisation de 3 ou 4 chars, le titulaire devra proposer des idées esthétiques et techniques, le COCA aura à sa charge la fabrication,
- la thématique sera déclinée pour la réalisation de 500 costumes minimum, le titulaire devra proposer une douzaine de costumes différents, l'Atelier Jasmin assurera la fabrication.
- la thématique sera déclinée pour la réalisation d'une douzaine de maquillages différents qui devront être en concordance avec les costumes, des professionnels du maquillage auront à leur charge la réalisation d'ateliers de formation et la réalisation des maquillages.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant indicatif de la prestation : 85 000 euro(s) TTC

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 08 novembre 2019

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement s'effectuera sur le budget de la ville, selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Capacité économique et financière

Capacités techniques et professionnelles

• Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou remplir le DC1)

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles (ou remplir le DC2)

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (ou remplir le DC2).

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (ou remplir le DC2).

Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (ou remplir le DC2).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• Prix des prestations (40 %)

• Valeur technique (60 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 septembre 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19DIRAR

Renseignements complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la réunion bilan de la manifestation, qui sera faite dans un délai de deux mois maximum suite au carnaval, soit le 26 juin 2020.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 juillet 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EF9lpfJoio

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EF9lpfJoio

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EF9lpfJoio

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible uniquement par voie dématérialisée via le lien internet suivant :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EF9lpfJoio. La ville d'Aix-en-provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse e-mail indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la ville d'Aix-en-Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Conditions de remise des plis : seule la transmission électronique est autorisée via le lien internet suivant :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EF9lpfJoio.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 22, 24, Rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 49 11 34 83, courriel : Grefte.ta-marseille@juradm.fr, adresse internet : <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence -Alpes - Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret - CS 80001, 13282 Marseille cedex 06, tél. : 04 49 11 56 37, courriel : Catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr, adresse internet : <http://paca.pref.gouv.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille, 22, 24, Rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, courriel : Grefte.ta-marseille@juradm.fr, adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>